



Syndicat National des Compléments Alimentaires

Synadiet se félicite du soutien du sénat au développement de la filière plantes bien être et santé

Dans les conclusions de son rapport présenté à la presse le 26 septembre, la mission sénatoriale sur l'herboristerie et les plantes médicinales affirme son soutien à la filière des plantes santé.

Ce rapport est le fruit d'un travail unique sur une filière d'avenir.

Alors que 64% des compléments alimentaires comprennent au moins une plante, Synadiet est particulièrement impliqué dans la défense des plantes médicinales.

Nous saluons donc la volonté des sénateurs de renforcer la visibilité et la structuration de cette filière aux perspectives de croissance substantielles. **Nous souhaitons attirer particulièrement l'attention sur leur proposition d'établissement au niveau européen, d'un cadre d'évaluation graduée des allégations de santé** concernant les plantes utilisées comme denrées ou compléments alimentaires, fondé sur la reconnaissance de leur usage traditionnel tout en intégrant les avancées des connaissances scientifiques.

Cette proposition est, en effet, essentielle afin de libérer l'innovation dans le secteur des plantes, tout en permettant l'information du consommateur. Synadiet travaille depuis de nombreuses années à la mise en place d'un tel système.

Enfin, alors que les professionnels de santé sont peu formés aux plantes médicinales, nous affirmons notre soutien aux propositions de la mission sénatoriale liées à la **formation des pharmaciens et des médecins** et à **l'intégration des plantes médicinales à leur juste place au sein du système de santé.**

Nous sommes en effet persuadés que les plantes santé peuvent apporter des solutions mesurées et adaptées aux personnes en situation d'inconfort. En agissant sur la diminution de facteurs de risques de maladies et en agissant sur le bien-être en général, elles contribuent à la préservation de la santé tout au long de la vie. Elles répondent également à une tendance de rationalisation de la consommation de médicaments et de naturalité.

Nous enjoignons désormais les parlementaires, et plus largement les pouvoirs publics, à ne pas laisser ce rapport sans suite, mais à mettre en place ces propositions concrètes nécessaires au développement de la filière des plantes bien-être et santé.

Service de presse de Synadiet

Fanny Bezol au 01 53 53 36 82, fbezol@les-influenceurs.com

Anne Perthuis, 01 53 53 36 87, aperthuis@les-influenceurs.com